Association des JARDINS FAMILIAUX de LAVAL
Maison de quartier du Bourny 42 Place de la Commune 53000 LAVAL
http://assocjardinsfamiliaux53.e-monsite.com/

Compte rendu de l'assemblée générale de l'association des Jardins Familiaux de Laval

Samedi 27 janvier 2024

C'est en présence de 111 jardinières et jardiniers que s'est tenue samedi 27 janvier dans la salle du Palindrome située dans le quartier des Bozées l'assemblée générale de l'association des jardins familiaux de Laval.

Comme il est de tradition Marc Gasnier a présenté en son nom personnel et au nom des membres du Comité de Direction de l'Association ses vœux de Bonheur et de Santé pour cette nouvelle année qui vient de commencer.

Le Président a remercié de leurs présences les élus qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps à notre Assemblée Générale marquant ainsi leur intérêt pour notre Association

- M. Guillaume GAROT, député qui nous a rejoints vers 14h30.
- Mme. Isabelle EYMON 2ème adjointe au conseil municipal lavallois, en charge de la transition environnementale et écologie urbaine
- M. Georges HOYAUX, conseiller municipal en charge de la tranquillité publique, prévention, médiation, sécurité et crise sanitaire, représentant M. Florent BERCAULT maire de Laval, excusé.
- M. Patrice MORIN, 5ème adjoint en charge du logement, de la mixité sociale et stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance
- M. Hervé FRANÇOIS, Chef du projet « la Ferme Urbaine »

Une minute de recueillement est observée à la mémoire des jardiniers membres de l'association et décédés depuis notre dernière Assemblée Générale

Sur le site de Saint Nicolas

- Mme Gilberte BREHIN
- M. Albert BELLOIR
- M. Roger LANDELLE

Sur le site de la Croix des Landes

- M. Daniel JANS
- M. Gérard MAUDUIT

Le Président a rappelé, notamment aux nouveaux jardiniers, la composition du Comité de Direction de l'association :

- Le Président Marc GASNIER
- Le Trésorier Guy HAVERLAND
- La Secrétaire M-Pascale LARDIERE

Sur le site de Saint Nicolas : le responsable est Jean-Claude VIOL
Sur le site du Cormier : le responsable est Roger GOUALLIER
Sur le site de la Croix des Landes : Albert GASTINEAU
Sur le site des Gandonnières : Marc GASNIER responsable en plus de sa fonction de Président. Christelle GASNIER étant en charge de la gestion du site internet de l'association.

Par ailleurs, deux membres du Comité de Direction ont démissionné en 2023 :
Messieurs Antoine CONSTANTIN et J-Jacques HARTWIG.

L'association regroupe à ce jour **384** parcelles réparties sur **4** sites :

- 155 à St Nicolas
- 79 à La Croix des Landes
- 113 au Cormier
- 37 aux Gandonnières.

Ordre du jour de cette assemblée générale :

- Election de deux membres du Comité de Direction
- Intervention de M. Hervé FRANÇOIS Chef du Projet « la ferme urbaine »
- Bilan d'Activité 2023
- Bilan Financier 2023 et Budget Prévisionnel 2024
- Bilan Moral
- Séquence Questions /Réponses

Comme d'habitude, cette assemblée générale sera conclue par la traditionnelle galette des rois, moment apprécié des jardinières et jardiniers présents, moment d'échange et de convivialité.

Election de deux membres du Comité de Direction

Le premier point porte sur le renouvellement du mandat de deux membres du comité de direction conformément aux statuts de l'association qui prévoient le renouvellement par tiers tous les 2 ans des mandats des membres du comité de direction.

- Marc GASNIER
- Jean-Claude VIOL.

Interventions des élus

- Mme Isabelle EYMON a fait part de son intérêt pour l'association des jardins familiaux et du plaisir qu'elle éprouve à visiter notamment le site de St Nicolas. Elle nous rappelle que les 20 ans de Planète en fête, sur la plaine d'aventure auront lieu les 29 et 30 juin 2024.
- En fin de réunion, M Guillaume GARROT député de la circonscription, a salué l'action des jardiniers et remercié les membres du bureau pour leur investissement.

Intervention de M. Hervé FRANÇOIS Chef du Projet « la ferme urbaine » et M. Patrice MORIN

Les travaux vont commencer en 2024. La future ferme urbaine attendue dans la Plaine d'aventure à Laval devrait produire près de 200 tonnes de fruits, légumes et viande d'ici 2026. Selon M. Patrice MORIN « c'est le projet le plus ambitieux du programme » Celui- ci espère faire de St Nicolas un quartier nourricier de quoi nourrir à terme 1 000 personnes. Avec les Jardins Familiaux, d'éventuelles collaborations pourraient avoir lieu :

- Productions de plants, compost, matériel de la ferme, déchets jardins vers la ferme ?
- Activités : animation, coup de main ?
- Transmission : sensibilisation, formation ?

Nous suivrons avec intérêt la création de cette ferme urbaine.

Bilan de l'activité 2023

En janvier, un cabanon a été refait en totalité sur le site de la Croix des landes par des membres du comité de direction, la déconstruction du cabanon précédant a nécessité 6 tours à la déchetterie.

A ce type de travaux s'ajoutent durant l'année d'autres travaux tels que pose de nouvelles clôtures, portails et autres tontes de pelouses.

En février, suite à une réunion d'information par l'association Les Abeilles Mayennaises, 8 pièges à frelons asiatiques ont été remis à notre association : 3 pour St Nicolas, 2 pour la Croix des Landes, 2 pour le Cormier, et 1 pour les Gandonnières.

En mars, une classe de CP de l'école Jules Verne a effectué une visite du site de St Nicolas. De telles visites se sont échelonnées jusqu'à la fin du mois de juin.

En avril, une équipe de France 3 a réalisé un reportage filmé de 4 minutes sur le site du Cormier et dont le thème portait sur la vie dans les jardins familiaux.

Fin avril, une nouvelle formation au compostage a été réalisée par un service de Laval Agglo, à destination de nos jardiniers intéressés et à cette occasion 20 composteurs ont été remis à des jardiniers du Cormier et la Croix des Landes.

En mai, M. Hervé FRANÇOIS a effectué une présentation du projet « la Ferme Urbaine » à 3 membres du bureau.

En juin, sur le site de St Nicolas, M. Antoine CONSTANTIN, jardinier du site bien connu a organisé un atelier dans le cadre du week-end annuel « *Rendez – vous aux jardins »*

Il a à nouveau créé une animation en octobre sur le thème de la journée mondiale des vers de terre.

Le mois de juin a également été marqué par les premières mesures prises par les pouvoirs publics en matière de bonne utilisation des ressources en eau pendant les périodes de sécheresse. C'est l'occasion de confirmer les engagements pris par l'association à ce sujet.

En 2023, 80 mètres linéaires de gouttières ont été posés sur des cabanons du site de St Nicolas avec des bidons récupérateurs d'eau.

Par ailleurs, des livraisons de paille sur les sites ont été effectuées pour continuer à sensibiliser au paillage des jardins qui diminue très fortement le besoin en eau d'arrosage.

En août, un théâtre de plein air a été réalisé par la Maison de Quartier de St Nicolas, sur le thème « Les Nuits dans les jardins » Il s'est déroulé sur la parcelle occupée par Mme Jocelyne LEGROS.

En septembre, Christelle et Marc GASNIER ont organisé, la désormais traditionnelle journée *Barbecue* pour les jardiniers et leur famille du site des Gandonnières.

Toujours en septembre, et pour la première fois, un barbecue a eu lieu sur le site du Cormier sur proposition de quelques jardiniers.

S'agissant du site internet de l'association, celui-ci bénéficie toujours d'une bonne fréquentation. Il compte 265 adhérents internautes : 11 910 visiteurs ont visionné en tout 25 854 pages en 2023.

Bilan Moral

Les relations avec les adhérents sont globalement bonnes. Sur les 380 adhérents, seule une faible minorité occasionne soucis et problèmes pour les membres du comité de direction.

On observe également au fil des années, chez bon nombre de nouveaux adhérents, un niveau d'exigence de plus en plus élevé eu égard au montant de la cotisation annuelle à payer, pourtant modeste et vis à vis des bénévoles auxquels ils ont à faire.

Ci-dessous un paragraphe du règlement intérieur des jardins familiaux de la ville de Rennes :

> ***Faire partie d'une association et plus particulièrement de l'association des jardins familiaux, ce n'est pas se comporter en consommateur exigeant des services de la part des bénévoles ou se permettre de faire tout ce que l'on veut dans le jardin ou le secteur sous prétexte d'avoir payé une participation financière***
>
> ***Ce commentaire sera intégré dans notre règlement intérieur puisque validé par les jardiniers présents lors de cette AG.***

Et il est aussi une constante depuis longtemps, s'investir dans l'association comme membre du comité de direction n'intéresse pas du tout les jardiniers, vu le résultat des réponses obtenues au questionnaire que nous envoyons chaque année avec l'appel à cotisation.

Pour rappel, ce sont 4 ou 5 bénévoles qu'il faudrait pour St Nicolas, avec ses 155 parcelles. Ce sont au moins 2 voire 3 bénévoles pour les sites du Cormier et de la Croix des Landes.

De plus, ne pas anticiper progressivement le renouvellement des membres du comité de direction, c'est prendre le risque d'un désengagement tout aussi progressif de leur part et ainsi mettre en péril la poursuite des activités de l'association.

Avec la ville, les relations sont excellentes. Ceci est dû notamment à la très bonne qualité des contacts que nous avons depuis des années avec M Jean-Paul HUET, responsable des services espaces verts, lesquels fournissent sur nos sites, à la demande : feuilles, broyats, bennes à déchets verts et réalisent des travaux d'élagage quand cela s'avère nécessaire.

Nos relations avec la ville sont également régies par *une convention de partenariat* qui a été signée le 14 septembre 2018 pour une période de 6 ans. Il s'agit ni plus ni moins d'un bail entre propriétaire/locataire avec les obligations de chacun en terme de travaux et d'entretien des sites.

La ville est en effet propriétaire des terrains sur lesquels sont implantés les 4 sites de jardinage comme cela a été précisé dans le bilan financier. Cette convention arrive donc à échéance cette année et à cette occasion nous solliciterons les services de la ville pour aborder avec eux *un certain nombre de nos préoccupations.*

Enfin, un partenariat avait été initié depuis quelques années avec la Police Municipale. Ce partenariat avait pour but de récupérer les clés des cabanons et d'entrée des sites auprès de jardiniers ayant démissionné ou ayant été exclus et qui font de l'obstruction ou du mauvais esprit pour rendre les clés.

L'action des membres de la Police Municipale était particulièrement efficace, malheureusement celle-ci nous a fait savoir en 2023 qu'elle ne pourrait pas continuer à rendre ce service faute de moyens suffisants.

Ce qui n'a pas tardé à se faire sentir sur le plan financier pour notre association qui se trouve dans l'obligation de passer commande de nouvelles clés sans oublier le risque éventuel d'insécurité.

Une précision sur le règlement intérieur de l'association. Chaque adhérent est censé le posséder. Il en est remis un exemplaire à chaque nouvel adhérent et il est présent sur le site internet de l'association. Le document est établi pour être Lu et nous avons malheureusement régulièrement l'occasion de constater que ce n'est pas le cas en raison des litiges créés par les pratiques et/ou comportements inappropriés, contraires au règlement intérieur, de certains adhérents.

S'agissant du volet discipline au sein des sites, l'association est malheureusement à l'image de notre société actuelle. Sans tenir une statistique précise, nous sommes confrontés à des actes d'incivilités, quelques exemples :

- 4 robinets d'alimentation d'eau laissés ouverts sur le même site le même jour.
- Des vols dont notamment des bidons de récupération d'eau installés dans le cadre de la pose des gouttières et des descentes de gouttières sur les toits des cabanons
- Des fêtes, tard en soirée dans les jardins avec parfois des feux de bois alors que c'est interdit.
- Des insultes ou menaces à l'encontre du Président et des Responsables de sites.

Les actes d'incivilités et les avertissements pour jardin peu ou mal entretenu ont généré l'élaboration et l'envoi de :

- **16** courriers et mails en 2021

- **26** en 2022
- **44** en 2023, soit **presque 3 fois** plus qu'en 2021 !

Les exclusions quant à elles ont fait l'objet de :

- **21** courriers recommandés avec accusé de réception en 2021,
- **13** en 2022
- **19** en 2023.

Nous estimons que le recours à l'exclusion « avec rigueur » motive des jardiniers à plus de sérieux et d'assiduité pour cultiver et entretenir leur parcelle.

Bilan Financier 2023

Guy HAVERLAND , Trésorier de notre association, nous a commenté le bilan financier

Recettes 2023	**12 603 €**
Rémunération Epargne	455 €
Cotisation et droits Entrées des Adhérents	12 048 €
Recettes Publicitaires	100 €
Dépenses 2023	**14 305 €**
Amortissement	1 056 €
Factures Eau	7 270 €
Entretien des sites	3 277 €
Fournitures de bureau	464 €
Frais Postaux	330 €
Assurance Responsabilité Civile	283 €
Frais Financier	32 €
Organisation de Manifestation	639 €

Bilan au 30 .11.2023	
Disponible	6 826 €
Amortissement	6 953 €
Caution	14 049 €

Les comptes de l'exercice 2023 sont approuvés à l'unanimité des membres présents. A cette occasion, et en raison de l'augmentation constante des envois de courriers en «recommandé» les Membres présents donnent également leur accord pour assurer désormais l'envoie des courriers en « lettre suivie » . Le Règlement Intérieur sera modifié en ce sens.

Budget Prévisionnel 2024

Guy HAVERLAND enchaine avec la présentation du budget prévisionnel 2024

- Recettes ..... **12 100 €**
- Dépenses ..... **13 146 €**
- Couverture du déficit prévisionnel..... **1 046 €**

(le déficit prévisionnel sera compensé par un prélèvement en fin d'exercice sur les réserves)

Ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par les jardiniers présents dans la salle.

Les jardiniers présents approuvent également :

- l'instauration, dès à présent pour toute nouvelle adhésion, d'une caution clés de 35 euros qui sera rendue contre restitution des clés au moment du départ. Ce montant pourra varier d'un site à l'autre en fonction du nombre de clés remises.

- l'évolution du montant de la cotisation annuelle à 35 euros en 2025

Vote pour l'élection des membres du comité de direction

Marc GASNIER	70	Réélu
Jean - Claude VIOL	69	Réélu

Nombre Total de bulletins exprimés	73
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de bulletins valablement exprimés	71
Majorité	36

Séquence Questions /Réponses

Il n'y a pas de questions à émaner du public.

L'assemblée générale s'est achevée à 16h30 et les jardiniers se sont dirigés vers les tables où les attendait la galette des rois.

Le Président
Marc Gasnier

La Secrétaire
M-P Lardière